



# INFOS

## AEDZRP

INFOS AEDZRP n° 182 MAI 2023

<http://www.aedzrp.com/>  
[adzrp44@gmail.com](mailto:adzrp44@gmail.com)  
<https://coordinationseveso.wordpress.com>

## RÉUNION PUBLIQUE : 21 AVRIL 2023

### ÉMISSIONS DE BENZÈNE et ses CONSÉQUENCES

### LES HABITANTS ONT LE DROIT DE SAVOIR...

Suite à la fuite de Naphta sur le bac P551 de la raffinerie TotalEnergies, à ses effets, l'AEDZRP sollicitait à plusieurs reprises auprès des représentants de l'État, de ses services, de l'exploitant l'organisation d'une réunion publique afin de répondre aux interrogations et inquiétudes de la population. Face à leur refus, l'AEDZRP décidait de s'adresser publiquement à la population le 21 avril à la Mairie de Donges.



Air Pays de la Loire, Thierry NOGUET, maire de Montoir-de-Bretagne, Claude AUFORT, maire de Trignac et vice-président à la CARENE chargé de la commission Transition écologique et Aménagement durable, le collaborateur de Matthias TAVEL, député de la 8ème circonscription, Patrice MESTAYER, personne qualifiée au Conseil d'Administration

d'Air Pays de la Loire, le président de VAMP assistaient à cette rencontre. Les trois listes d'opposition municipales étaient représentées. Deux conseillères municipales de la liste majoritaire étaient également présentes.

La première partie de la rencontre a été animée par François DUCROZ, ingénieur, référent de la qualité de l'air à Air Pays de la Loire. Il reprendra la chronologie de l'accident et répondra aux nombreuses questions qui lui seront posées.

- La Force d'intervention rapide (FIR) : ensemble de moyens d'Air Pays de la Loire (Nantes) destinés à mesurer la qualité de l'air en cas



d'accident. L'exploitant aura tardé à la déclencher, elle ne sera présente sur site qu'à 2 h 30 dans la nuit du 21 au 22 alors que la fuite avait été décelée en début de soirée .

Plusieurs moyens pour mesurer la qualité l'air :

- Un laboratoire mobile stationné au niveau du stade sera opérationnel à partir du vendredi 23 il contient des analyseurs automatiques et fournira des mesures d'heure en heure.
- Le canister (bonbonne dans laquelle on a fait le vide d'air) qui va "respirer" pendant 30 minutes l'air ambiant avant d'être analysé. Les premiers seront déployés en plusieurs endroits de la commune les 21 et 22 décembre. Les premiers prélèvements seront réalisés le 21 décembre à partir de 23 h 50.
- Le tube à diffusion passive : positionné pendant une semaine à un endroit précis, il permettra d'analyser les concentrations de polluants captés.

## Fuite d'essence : les habitants veulent comprendre

**Donges** — Une soixantaine de personnes a assisté à la réunion organisée par l'ADZRP sur l'épisode de pollution du 21 décembre 2022. Beaucoup de questions des riverains, mais peu de réponses...

Lors de l'assemblée générale, vendredi, Marie-Aline Le Cler, présidente d'ADZRP (association dongeoise des zones à risques et du PPRT, plan de prévention des risques technologiques), a regretté « l'absence des personnes concernées (Total, préfet, DREAI) ».

**DONGES**  
Le vendredi 21 avril, quatre mois après la fuite de 800 000 litres de Naphtha...

Seule l'association des riverains (APL) a pu se rendre compte de la pollution. Les personnes présentes à la réunion publique organisée par l'ADZRP ont demandé que les instances concernées, y compris le préfet, prennent plus de responsabilités. « Nos résidents ont subi une pollution de 16 jours, ce qui est une influence majeure sur la santé », a-t-il déclaré. « Nous avons demandé que ces instances refusent encore une fois, je le dis, ce n'est pas une posture anti-industrie, c'est la volonté de faire toute la lumière sur la communication mise en place, les conséquences de cette pollution et que les mêmes erreurs ne se reproduisent pas », annonce Marie-Aline Leclerc, présidente de l'association.

### « Jamais eu les résultats »

Seule Air Pays de la Loire, qui a mené une étude sur les seuils de benzène était présent. Total, la sous-préfecture, le maire François Chéneau et l'ARS avaient décliné l'invitation, assurant qu'ils informeraient les instances concernées après le rapport annuel de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

Une réunion qui a soulevé beaucoup de questions et d'inquiétudes chez les riverains. Ils se sentent victimes de cette pollution confirmée par les données transmises par Air Pays de la Loire. « Nous n'avons pas vocation d'alerter sur la né-

cessité de confinement, c'est le Sdis qui mesure et informe les autorités. »

Pour un habitant, le silence de l'État est d'autant plus troublant qu'après avoir fait part sur les réseaux sociaux de mousses dans son jardin, « des personnes sont venues chez moi avec un huissier de justice. On m'a conseillé de vider mes bacs d'eau de pluie et de ne pas les utiliser pour les animaux. Depuis je n'ai jamais eu de résultats des prélèvements. »

### « Nous avons des maux de tête »

Des habitants de la rue de la Paix témoignent : « Tout comme les voisins, nous avons calfeutré notre maison, car

les odeurs étaient très fortes et nous avons des maux de tête. » Le moment le plus fort, le plus émouvant fut sans doute celui de l'intervention de grands-parents d'un enfant de 2 ans, domiciliés aussi rue de la Paix. « Il vient d'être détecté une leucémie chez notre petit-fils de 2 ans. Ce matin, il vient de subir sa première chimio. Nous ne pouvons rien affirmer, mais nous sommes ici pour dire qu'une partie des leucémies ont pour cause une exposition au benzène. » Un autre Dongeois assure que « les odeurs ont été ressenties jusqu'à Campbon ».

Les participants ont appelé à une prise de conscience de Total et des autorités pour

que les contrôles et travaux soient réalisés pour éviter tout nouvel accident. Ils ont aussi espéré un front uni en cas de nouvelle pollution. « Nous ne pouvons plus entendre qu'il aurait été contre-productif d'alerter les habitants. Pourquoi les communiqués de la Préfecture n'ont pas été diffusés rapidement et la mairie n'a pas jugé bon de lancer une alerte générale, mais informé seulement une partie de la population en fonction de l'orientation des vents ? »

Y a-t-il eu un incident avec seulement des odeurs ou un impact sur la santé ? A ce stade, les questions sont restées sans réponse.



Une soixantaine de Dongeois étaient présents à la réunion publique organisée par l'ADZRP

Public.

TOURNAI - OUEST-FRANCE

ise. Il faut  
ique. »  
es BTEX,  
le risque  
é par un  
question  
pourquoi  
-il pas

bonne-

## Les Conclusions d'AIR PAYS de la LOIRE

- Forte influence des émissions de la sous-cuvette de rétention sur les concentrations atmosphériques en COV mesurées à Donges, jusqu'au 30 décembre 2022.
- Augmentation du nombre de composés détectés : 40 au lieu des 13 relevés habituellement.
- Élévations des concentrations en COV
- En début d'épisode (21-22/12/2022) très forte augmentation d'un facteur compris entre 91 et 1830 pour 13 composés
- Du 23 au 30/12/2022 forte augmentation des niveaux de concentrations en BTEX (augmentation d'un facteur 20 en moyenne).
- Influence très sensible aux directions de vents
- Influence visible à 3,5 km sous les vents de la sous-cuvette
- Influence qui s'atténue avec le temps notamment à partir du 30/12/2022 qui n'est plus visible à partir du 07/01/23 pour le benzène et vers le 11/01/2023 pour Toluène, Ethylbenzène, Xylène.



## Les ATTENTES de l'AEDZRP

- priorité à la protection des personnes et de l'environnement même en l'absence d'effets Irréversibles voire létaux
- une alerte de l'ARS en direction des professionnels de santé sur le territoire afin de mettre en place une surveillance préventive des conséquences possibles de ces concentrations de benzène (impact sur le système sanguin, nerveux, immunitaire ainsi que des cancers).
- Déterminer pourquoi des mesures de protection des populations ( à minima les plus fragiles) n'ont pas été prises.
- Déterminer pourquoi INERIS a été missionné par TOTAL sans exigence de délai
- Déterminer pourquoi les agences de santé ne sont pas intervenues
- Quantifier et publier les probabilités de phénomènes dangereux identifiés dans les Études de Danger, pouvant survenir en cas de fuite, de rupture et pouvant provoquer des dégâts sur les personnes et l'environnement
- La réalisation au plus vite, d'une actualisation du Plan Communal de Sauvegarde, prenant en compte ces risques et prévoyant les mesures indispensables, adaptées à chaque situation
- Une accélération du calendrier des vérifications des installations pour mise aux normes.
- Dès 2023, la mise en place au cœur de Donges d'une station Air Pays de la Loire mesurant en continu, les BTEX ( dont Benzène), l'hexane et les mercaptans dangereux



# **Nouvelle mise en demeure de la Raffinerie TotalEnergies pour mise en sécurité des équipements (tuyauteries) sous pression.**

Vu le rapport de la DREAL Pays de la Loire en date du 14 février 2023, considérant que l'exploitant ne respecte pas les exigences réglementaires prévues par l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 :

- 40 tuyauteries exploitées au sein de plusieurs unités (mouvement de produits, stockage propylène, réseau fuel gaz/hydrogène/GPL, réseau eaux acides, eaux sodées ) n'ont pas fait l'objet de la requalification périodique exigée à l'article 13 III de l'arrêté susvisé.

- 329 tuyauteries exploitées au sein de plusieurs unités n'ont pas fait l'objet de l'inspection périodique exigée à l'article 13 VI du même arrêté.

Pour la majorité d'entre elles, elles transportent des fluides du groupe 1 soit ceux présentant le potentiel de danger le plus important; Elles peuvent en cas de fuite ou de rupture, provoquer des dégâts sur les biens, les personnes et l'environnement.

L'exploitant doit prendre les dispositions nécessaires pour respecter les dispositions réglementaires suivantes :

- réaliser les inspections périodiques des tuyauteries listées selon l'échéancier suivant :

- 50% avant le 15 septembre 2023

- 75% avant le 01 novembre 2023

- 100% avant le 1er février 2024

- avant le 15 septembre 2023, pour celles prévues par l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017.

*Les plans d'inspection ne peuvent pas prévoir des intervalles séparant deux inspections ou deux requalifications périodiques consécutives supérieurs à, respectivement, 6 et 12 ans.*

**L'arrêté préfectoral N° 2023/ICPE/139 en date du 19 avril 2023 précise que la société TotalEnergies Raffinage est mise en demeure de régulariser sa situation au regard de la réglementation applicables aux équipements sous pression.**



## **A PROPOS DES PFAS:**

**Une consultation publique initiée par le Ministère de l'Environnement sollicitait l'avis des citoyens sur un projet d'arrêté relatif à l'analyse des substances per-et polyfluoroalkylées dans les rejets aqueux des installations classées pour la protection de l'environnement relevant du régime de l'autorisation. L'AEDZRP a apporté sa contribution.**

Notre association a pris connaissance de ce projet d'arrêté avec le plus grand intérêt. En effet ce sujet nous inquiète tout particulièrement car nous avons subi à partir du 21 décembre 2022, une fuite sur un bac de la raffinerie TotalEnergies à Donges contenant du naphta lourd avec pour conséquences de fortes émissions de benzène étalées sur près d'une semaine.

Il est de la responsabilité de l'ARS de mettre en œuvre une surveillance active visant à mesurer dans le temps les effets de ces émissions notamment chez les plus jeunes.

L'émulseur utilisé par les pompiers projeté dans la cuvette de rétention s'est répandu par "grappes de mousse" dans le centre de la commune et jusqu'à 3 km du lieu d'émission en raison de vents soutenus.

Cette mousse contenait des PFAS qui se sont déposés au sol et dans les eaux.

A ce jour, aucune information publique n'a été donnée concernant les possibles conséquences sur l'environnement et les populations.

Ci-dessous, nos commentaires et propositions concernant le projet d'arrêté :

Article 1 :

I - L'AEDZRP demande que le présent arrêté s'applique à l'ensemble des ICPE.

Les ICPE soumises à déclaration ou à enregistrement peuvent également générer des PFAS. L'AEDZRP propose donc de modifier l'arrêté comme suit : **“Le présent arrêté s’applique à toutes les installations classées pour la protection de l’environnement (Autorisation, Enregistrement, Déclaration).”**

Concernant les rubriques de la nomenclature, l'AEDZRP demande que soient ajoutées celles pour lesquelles il y a des obligations d'exercices incendie. De nombreuses ICPE ont une obligation d'exercices incendie et peuvent donc rejeter des quantités importantes de PFAS via les mousses anti-feu.

II - Dans la définition des rejets aqueux, l'AEDZRP demande qu'elle soit formulée ainsi :

- rejets aqueux **de surface ou souterrains**

Dans le cas de l'utilisation des mousses anti-incendie, le milieu récepteur peut être le sol (par exemple : aire d'entraînement incendie), le suivi doit pouvoir être étendu aux réseaux piézométriques de l'ICPE.

Article 2 :

- Ajouter **« ou stockées »** après « utilisées, produites, traitées ou rejetées »

- A la fin du premier paragraphe, l'AEDZRP demande à ce que soit ajouté la phrase suivante : **cette liste doit être accessible aux collectivités en charge de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, aux organismes en charge de la surveillance et du suivi de la qualité des eaux, ainsi que du grand public.**

Article 3 :

L'AEDZRP considère qu'il est difficile de caractériser le caractère « souillé ou non » d'une eau pluviale. Il est proposé de supprimer la fin de la phrase **“à l'exception des points de rejet des eaux pluviales non-souillées”**.

Article 4 :

I - Depuis le 1er janvier 2023 des limites pour la somme des 20 PFAS ont été fixées à 0,1 µg/L annexe III de la directive EDCH et à 0,5 µg/L pour la somme totale des PFAS tel que définie à l'annexe I de la même directive (arrêté du 30/12/22 modifiant l'arrêté du 11/01/07).

Compte-tenu que ces substances sont nocives pour l'environnement et la santé humaine à des doses extrêmement faibles, l'AEDZRP demande que ces limites de quantification soient retenues dans cet arrêté.

La limite de quantification de 100 ng/L proposée est trop élevée et il semble évident qu'il est possible d'avoir des limites de quantification plus basses pour l'analyse d'effluents industriels.

Aussi, avoir une conclusion comme mentionnée dans le texte *« Si une substance PFAS n'est pas quantifiée ou quantifiée à une concentration inférieure ou égale à 100 ng/L, sa concentration est considérée comme nulle dans les résultats d'analyses et la mention « non quantifiée » est précisée »* s'avérerait extrêmement trompeur et dangereux.

III - Dans un souci de transparence, les résultats transmis à l'Inspection des Installations Classées doivent être accessibles au public. L'AEDZRP demande que, conformément à la recommandation 6 du rapport de l'IGEDD, l'ensemble des données et résultats des analyses soient bancarisés et accessibles au public.

Il convient donc d'ajouter cette précision en fin de paragraphe.

IV - Il convient d'apporter des précisions sur les modalités d'adaptation dont disposeront les préfets.

L'AEDZRP demande que soit ajouté un article supplémentaire concernant à la fois les suites qui devront être données au regard des résultats obtenus à l'issue de cette étape d'analyse mais aussi les modalités de mise en place d'un suivi régulier des PFAS pour l'ensemble des émetteurs, notamment en cas d'utilisation de mousses anti-incendie.

# MAINTIEN DE LA POSTE A DONGES.

## RASSEMBLEMENT DU 29 AVRIL.

A l'appel des élu(e)s municipaux des trois listes d'opposition, 250 Dongeaises et Dongeoises étaient rassemblé(e)s le 29 avril devant la Poste avant de se rendre place de la Mairie. Ensemble, ils réclament le maintien de la Poste à Donges, service public de proximité indispensable aux habitants de la commune.

L'AEDZRP, usager de la poste comme des centaines de Dongeaises et Dongeoises, persuadée que la fermeture annoncée par le Maire de la commune à l'issue du conseil municipal du 30 mars 2023 allait pénaliser de nombreux habitants a soutenu l'initiative lancée par les 3 listes d'opposition au conseil municipal de Donges.

Il reste maintenant à accentuer la détermination.



### MOBILISATION. 200 personnes contre la fermeture de La Poste

Près de 200 personnes se sont rassemblées samedi 26 avril devant La Poste pour dire non à la fermeture du bureau. Les trois groupes d'opposition, à l'origine de cette mobilisation ont reçu le soutien du député Matthias Tavel, de Thierry Noguet, maire de Montoir présent avec son adjoint Michel Molin et des syndicats SUD, CGT et FO.

#### « C'est pénalisant pour tout le monde »

Après une réduction des horaires d'ouverture en 2021, cette fois, c'est une fermeture totale qui a été annoncée avec désormais pour seule présence postale des services dans deux commerces de la commune.

Pour les nombreux Dongeoises présents cette annonce « est encore un mauvais coup porté au service public ». Un Dongeois estime que c'est « pénalisant pour toute la population, en particulier pour les personnes vulnérables et les ouvriers des bateaux qui viennent faire des opérations internationales pour leur famille ».

Pour Mikael Delalande, de Mieux vivre à Donges : « Nous demandons à La Poste de reconsidérer sa décision de fermer notre bureau de poste et d'assurer la continuité de ses services pour notre ville. Nous allons, avec les signatures de la pétition, interpellier le sous-préfet, représentant de l'État, nous allons interpellier le gouvernement. Nous appelons également Donges et tous les Dongeoises à nous joindre à nous pour l'intérêt général ».

#### Les Dongeoises étalent

Des lettres de protestation sur la devanture du bureau de poste. Les lettres sont accompagnées de signatures et de tampons. Les lettres sont accompagnées de signatures et de tampons. Les lettres sont accompagnées de signatures et de tampons.

### Mobilisés contre la fermeture du bureau de poste

Donges — Cent soixante-dix habitants se sont rassemblés autour des élus de l'opposition samedi devant le bureau de poste. Le groupe La Poste a en effet annoncé une fermeture lundi 5 juin.

#### 1 700 signatures recueillies

« C'est inacceptable que des Dongeoises, notamment nos aînés doivent parcourir des kilomètres pour poster une lettre, retirer de l'argent ou envoyer un colis ! Personne n'imaginerait qu'une commune de 8 500 habitants, forte d'un tissu économique aussi important, puisse se passer de ce service. On veut fermer un site où les gens font la queue tous les samedis matin ! C'est un comble ! Nous demandons au groupe La Poste de reconsidérer sa décision. Notre pétition contient 1 700 signatures. Nous allons interpellier la Commission départementale de présence postale territoriale et alerter les services de l'État. »

#### Aucun élu de la majorité municipale présent

« Nous appelons également le maire de Donges et tous les élus à se joindre à notre action. » Mais le maire de Donges, François Chéneau et son équipe brillent par leur absence ce matin-là. C'est pourquoi, les organisateurs ont proposé d'aller en cortège jusqu'à la mairie pour y déposer une banderole. Des représentants syndicaux CGT, FO ont pris la parole. « On est passé en 10 ans, de 230 000 postiers à 100 000. L'État ne représente plus que 34 % des parts du groupe La Poste », alerte le délégué FO tandis que le représentant de Sud-PTT réplique que « la fréquentation du bureau de poste a baissé de moitié depuis la diminution des horaires ».

Le maire de Montoir-de-Doutre Thierry Noguet parle d'une « aberration écologique qui va aussi compliquer la vie des nombreuses entreprises dongeoises. » Le député



Le député Nupes Matthias Tavel a pris la parole devant les Dongeoises rassemblées devant leur bureau de poste samedi 26 avril. Photo: Ouest-France

Nupes (Nouvelle union populaire, écologiste et solidaire) Matthias Tavel s'est exprimé en ces termes. « Tenez-bon ! Si on laisse faire, tout partira. Nous avons besoin d'un service public qui assure tous les services ! »

Cette fermeture donnera assurément un pincement au cœur à Armeil le qui a travaillé toute sa carrière à La Poste de Donges. « J'ai commencé en 1960. À l'époque, le bureau de poste était à l'autre bout du bosquet où se trouve le bureau de tabac aujourd'hui. L'appartement du receveur était à l'étage. Le bureau actuel était un terrain de boules ! En ce temps-là, on travaillait 48 heures. Les gens venaient aussi pour le téléphone. On faisait des permanen-

ces les jours fériés. » Michèle était au guichet dans les années 1980. « Il y avait 7 tournées de facteurs et 5 guichetiers. Aujourd'hui, il n'y a qu'une personne au guichet ! »

#### Réponse du maire François Chéneau

Interrogé sur son absence au rassemblement de samedi contre la fermeture du bureau de poste, François Chéneau, maire de Donges a eu cette réponse. « Je suis surpris que l'on seigne de s'écarter de mon absence et de celle des élus de la majorité municipale à un rassemblement auquel nous n'avons été ni associés ni conviés par les élus de l'opposition. Je devais assurer des parain-

Matthieu a une pensée pour sa grand-mère de 91 ans. « À partir du 5 juin, elle ne pourra plus aller chercher sa pension de retraite à la poste de Donges. »

ges civils en mairie pendant le rassemblement. Des échanges auraient pu permettre de convenir d'une action commune à tous les élus : cette démarche n'était pas celle des organisateurs du rassemblement de samedi. Sur le fond, avec les élus de la majorité municipale, nous défendons sans ambiguïté le service public en général et le service postal. »